

Le Manifeste de

**L'inves-
tissement**

à **100-**

pact

Seuls 15 % des objectifs de développement durable sont sur la bonne voie. Nous sommes dans une polycrise, et l'urgence d'agir contre le changement climatique et les inégalités croissantes n'a jamais été aussi grande. Le moment est venu d'impulser un changement transformateur au niveau de l'UE. Les investisseurs à impact, un ensemble diversifié d'acteurs porteurs d'impacts positifs mesurables pour les populations et la planète, ont le pouvoir de mobiliser des ressources vers la réponse aux défis sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

Les investisseurs à impact peuvent être des fonds et entreprises à impact, des fondations, des bailleurs de fonds publics, des fonds de pension, des compagnies d'assurance et d'autres propriétaires d'actifs, des banques et institutions financières. Nous sommes divers mais unis dans notre ambition de produire un impact qui n'aurait pas eu lieu autrement. Ainsi, les stratégies d'investissement à impact peuvent varier, mais tous ces acteurs sont guidés par la même intention de générer des changements sociaux et environnementaux mesurables. Et tout investisseur a le potentiel de devenir un investisseur à impact.

L'investissement à impact est devenu l'un des domaines d'investissement à la croissance la plus rapide : les citoyens européens souhaitent que leur argent ait un impact positif. Si nous parvenons à maintenir le rythme, l'investissement à impact pourrait atteindre un billion de dollars d'encours d'ici 2034 et faire passer sa part de marché de 1 à 10 %. Ce grand "si" dépend d'un cadre politique favorable, d'un financement public adapté, d'une agilité et d'une capacité d'innovation constantes chez tous les acteurs de l'investissement d'impact. Cela implique un effort conjoint entre les fournisseurs de capital, les sociétés à impact et les entreprises sociales ; de ces efforts résulteront des solutions investissables et la mobilisation continue de capitaux. La croissance du marché est tirée par les pays dotés d'une

réglementation favorable, comme la France, qui a démocratisé l'accès à l'investissement à impact et mobilisé des ressources importantes de la part des investisseurs particuliers, de plus en plus demandeurs d'opportunités durables et d'impact.

Nous devons accélérer les flux de capital vers l'impact dès maintenant pour financer la réalisation des Objectifs de développement durable d'ici 2030 (à hauteur de plus de 4 000 milliards d'euros par an) et une transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone.

Les investisseurs à impact contribuent à combler ce fossé en plaçant l'impact au centre de leurs décisions. Ils déploient un capital catalytique qui encourage l'émergence de solutions innovantes, et la transformation dans le sens d'un changement positif durable - de la découverte médicale avant-gardiste à l'agriculture régénérative, de l'entrepreneuriat axé sur l'égalité des sexes à l'IA inclusive, de l'inclusion financière à l'accès numérique, de l'adaptation au climat à la santé mentale, de la mode circulaire à la régénération urbaine, de l'innovation alimentaire à la mobilité verte. Leur rôle d'investisseurs patients et innovants permet également de dérisquer les investissements et d'attirer des financements de suivi dans ces domaines d'intervention.

Les chiffres

4 000 milliards

d'euros par an nécessaires pour réaliser les ODD d'ici 2030.

813 milliards

d'euros par an nécessaires dans 22 secteurs de l'économies pour atteindre les objectifs de décarbonisation de l'UE pour 2030.

150 milliards

d'euros par an nécessaires pour des investissements dans les infrastructures sociales (santé, éducation et logements sociaux) dans l'UE d'ici 2030.

1 000 milliards

d'euros représentent la taille potentielle du marché de l'investissement à impact en Europe d'ici 2034.

La construction d'une économie européenne résiliente et compétitive, qui favorise l'innovation et offre des opportunités à tous, ne peut se faire que si les politiques de l'UE permettent à davantage de capital d'impact d'être déployé et à davantage d'acteurs de l'impact de rejoindre le mouvement. L'UE doit exploiter le pouvoir de transformation des investisseurs d'impact pour accélérer la transition vers une économie plus compétitive, innovante, durable et inclusive.

A cette fin, nous appelons l'UE à :

1 > Placer l'impact au centre de l'élaboration des politiques de l'UE

Les politiques européennes ont le pouvoir de permettre aux investisseurs d'impact de faire ce qu'ils font le mieux : servir la société en investissant intentionnellement vers un impact environnemental et social positif et durable. Nous nous proposons de collaborer avec les décideurs politiques de l'UE pour donner la priorité à un cadre politique favorable qui permettra de :

DÉBLOQUER DES CAPITAUX PRIVÉS POUR L'IMPACT

Les investisseurs à impact jouent un rôle déterminant dans la création d'un avenir durable et constituent une force motrice pour l'économie sociale. Les politiques et réglementations de l'UE devraient leur permettre de jouer ce rôle - en mettant l'accent sur l'impact dans les réglementations relatives à la finance durable, en ouvrant les portes aux investisseurs à impact de détail et en veillant à ce que les considérations sociales et environnementales soient au cœur de la transition juste.

PERMETTRE AUX ENTREPRISES DE DEVENIR DES ACTEURS DU CHANGEMENT

Les entreprises européennes disposent d'un énorme potentiel d'investissement à impact. Les politiques de l'UE peuvent leur permettre de cultiver ce potentiel en promouvant les marchés publics stratégiques et l'engagement des entreprises auprès des entreprises sociales, et en développant des politiques visant à encourager les entreprises à mission.

MOBILISER DES CAPITAUX PRIVÉS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'IMPACT PAR LE BIAIS DU FINANCEMENT PUBLIC

Les opportunités d'investissement public peuvent fournir des garanties et réduire les risques des investissements, ce qui permet de mobiliser davantage de capitaux du secteur privé. Les décideurs politiques de l'UE devraient doubler le budget consacré à l'impact social dans le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE et faciliter l'accès aux fonds publics.

2> Faire en sorte que tous les financements de l'UE soient des financements à impact

Les financements de l'UE doivent montrer l'exemple. Nous demandons que tous les fonds publics de l'Union européenne aient un impact intentionnel et que soit créé un **tableau de bord de l'impact** qui évaluerait l'impact créé par le déploiement du capital public de l'UE, y compris par le biais des marchés publics.

3> Réaliser les objectifs de développement durable d'ici 2030

Nous avons besoin d'un engagement renouvelé de l'UE en faveur des objectifs de développement durable et des objectifs de transition écologique. Nous appelons à une Année européenne de l'impact en 2030, afin de célébrer les réalisations, de tirer des leçons et de fixer de nouvelles ambitions pour les populations et la planète !

Afin de suivre les progrès et de s'assurer que l'impact est une priorité de l'agenda, nous appelons à la création d'un **Intergroupe sur l'impact, les investissements durables et à long terme** au sein du prochain Parlement européen. Nous demandons également au Parlement de renforcer le rôle des investisseurs à impact au sein de l'intergroupe sur l'économie sociale qui a été rétabli.

Un cadre politique favorable à l'impact

L'UE devrait permettre aux investisseurs à impact de faire ce qu'ils font le mieux : répondre aux divers besoins de nos communautés en investissant intentionnellement dans un impact environnemental et social positif, parallèlement aux rendements financiers. Voici comment procéder.

DÉBLOQUER DES CAPITAUX PRIVÉS POUR L'IMPACT

Mettre l'accent sur l'impact dans le cadre de la finance durable

L'investissement à impact joue un rôle déterminant dans la transformation vers une société équitable et résiliente au changement climatique. Il est temps que le cadre réglementaire européen fasse la distinction entre les stratégies d'investissement dans des activités durables (évitant les pratiques nuisibles) et celles qui recherchent intentionnellement un impact social ou environnemental positif.

- **Introduire des systèmes de catégories dans le cadre du SFDR** (Social Finance Disclosure Regulation), y compris une catégorie distincte pour l'impact, tout en simplifiant la communication avec les investisseurs et en renforçant leur confiance dans les produits financiers.
- **Réformer le règlement existant du label EuSEF** (Fonds européen pour l'entrepreneuriat social) tout en renforçant son application dans le contexte de la SFDR.
- **Renforcer la transparence de la SFDR** en introduisant des règles de divulgation simples pour tous les produits financiers. Les obligations d'information devraient respecter le principe de la double matérialité et comprendre une liste simplifiée d'indicateurs défavorables, portant à la fois sur les facteurs environnementaux et les facteurs sociaux.
- **Renforcer le principe de la double matérialité** dans la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD) avec la notion d'impact positif, et incorporer une mesure et une gestion harmonisées de l'impact (IMM) dans l'ESRS (European Sustainability Reporting Standard). Il est primordial de permettre des pratiques de reporting cohérentes et harmonisées tout en s'appuyant sur les pratiques existantes du marché de l'impact en matière d'évaluation et de gestion.

Encourager l'investissement de détail à l'impact

Des études montrent que les investisseurs individuels sont de plus en plus préoccupés par le développement durable. Pourtant, ils ont souvent du mal à trouver des solutions adaptées. L'investissement à impact est une solution parfaite pour que les citoyens de l'UE donnent un sens à leur épargne. Donnons-leur ce choix ! L'écosystème français de l'investissement de détail permet aux particuliers de financer des entreprises sociales par l'intermédiaire des fonds de solidarité 90/10. Les entreprises de plus de 50 salariés sont tenues d'offrir à leur personnel, en plus des plans d'épargne habituels, un fonds d'épargne sociale

facultatif, qui alloue jusqu'à 10 % de ses actifs à des entreprises sociales éligibles (non cotées). Le reste est investi dans des entreprises classiques (cotées en bourse), principalement selon les principes de l'investissement socialement responsable (ISR).

- **Moderniser les règles applicables aux fonds de pension de l'UE** (directive sur les institutions de retraite professionnelle - IRP II) pour permettre aux IRP d'investir non seulement dans le meilleur intérêt financier des membres et des bénéficiaires, mais aussi de répondre à leur volonté de générer un impact social et environnemental positif. Les mécanismes 90/10 montrent combien les citoyens européens peuvent devenir les agents du changement !
- **Favoriser la diffusion des produits d'investissement de détail au sein de l'écosystème de l'impact.** Lever les restrictions qui empêchent les produits financiers à impact, par exemple l'absence de passeport OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) pour les fonds 90/10 voués à être distribués au sein du marché intérieur de l'UE. En outre, des règles européennes adaptées en matière d'aides d'État (règlement général d'exemption par catégorie), des avantages fiscaux et des incitations connexes peuvent être introduits à cette fin.

Placer les citoyens au cœur de la transition verte

Placer les populations au premier plan de la prise de décision et de la mise en œuvre des politiques, permet de s'assurer que les efforts déployés pour protéger la planète soient inclusifs et équitables.

- **Les investisseurs ont besoin d'un cadre pour l'investissement social.** Tout comme nous avons besoin d'une taxonomie verte harmonisée pour que les investisseurs parlent le même langage, nous avons besoin d'un cadre simple mais ambitieux pour développer les investissements à impact social.
- **Tous les projets verts devraient consacrer au moins 10 % de leurs fonds à l'impact social.** Si nous fixons une part minimale de financement public pour les projets verts afin de générer un impact social intentionnel, mesurable et supplémentaire, nous atténuons l'effet social négatif de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Les maisons économes en énergie dans les communautés vulnérables ne sont qu'un exemple parmi tant d'autres.

Approfondir l'Union des marchés de capitaux

Pour atteindre le double objectif de la transformation verte et numérique, l'UE doit continuer à se concentrer sur un marché des capitaux intégré pour l'Europe.

Nous soutenons l'appel de l'AFME à "rééquilibrer les sources de financement de l'UE vers un financement davantage basé sur le marché, en canalisant l'épargne individuelle vers des investissements productifs, et en intégrant les marchés de capitaux nationaux pour créer un marché européen unifié".

PERMETTRE AUX ENTREPRISES DE DEVENIR DES ACTEURS DU CHANGEMENT TRANSFORMATIVE CHANGE

Les entreprises européennes disposent d'un énorme potentiel d'investissement à impact - collaboration B2B, entreprises sociales dans la chaîne de valeur, programmes pro bono, développement communautaire, déploiement de subventions, d'investissements ou co-investissement avec d'autres fournisseurs de capitaux.

- **Promouvoir les partenariats privé-privé par le biais de marchés publics stratégiques** afin d'encourager la collaboration interentreprise, notamment l'engagement auprès des entreprises sociales. On pourra par exemple introduire des initiatives spécifiques de marchés publics sociaux encourageant les candidats à allouer 10 % de la valeur du contrat à des projets et entreprises à utilité sociale.
- **Maintenir l'intégrité de l'impact au sein de la CSRD** en introduisant des limites claires entre l'investissement social de l'entreprise (ISE) ou la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), la filiale ou la fondation de l'entreprise et sa société mère.
- **Mettre en place un cadre politique favorable aux entreprises à impact.** Les investisseurs à impact ne peuvent investir que sur des marchés où les entreprises à impact et entreprises sociales sont en nombre suffisant et à des stades de maturité adaptés. Nous soutenons l'appel de Business for a Better Tomorrow pour la reconnaissance des entreprises engagées dans la transition environnementale et sociale et l'objectif de faire des marchés publics un puissant outil pour le bien commun.

MOBILISER DES CAPITAUX PRIVÉS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'IMPACT PAR LE BIAIS FINANCEMENT PUBLIC

Il existe un excellent moyen de mobiliser des capitaux privés à des fins d'impact en débloquant simplement des opportunités d'investissement public !

- **Doubler le budget consacré à l'impact social dans le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE.** InvestEU alloue à peine 10 % de sa garantie totale aux investissements sociaux et à la fenêtre politique des compétences. Cela comprend les investissements dans les infrastructures sociales, telles que les logements abordables, la santé et les soins de longue durée, l'éducation et la formation inclusives, la garde d'enfants, le logement étudiant et l'accès au numérique, les investissements dans les entreprises sociales et le soutien à la microfinance. Et le montant disponible a été entièrement utilisé au cours de la première année de déploiement du fonds InvestEU ! Une ambition politique forte doit répondre à cette demande importante.
- **Simplifier l'accès aux fonds publics.** La simplification des procédures permettra non seulement de faciliter l'accès, mais également de réduire le coût du capital et d'augmenter les fonds disponibles pour le bénéficiaire final.
- **Les États membres devraient donner suite aux recommandations du Conseil sur la promotion de cadres favorables à l'économie sociale.** Les États devraient également fournir des incitations fiscales supplémentaires aux investisseurs à impact social, comme des dispositifs d'incitation fiscaux et d'investissement, en particulier dans les cas où l'investissement dans l'innovation sociale présente un profil plus risqué ou un retour sur investissement plus faible.
- **Débloquer la capacité des fondations européennes à investir pour l'impact.** Nous nous joignons à Philea pour réclamer des instruments financiers qui permettront aux organisations philanthropiques de s'engager dans l'investissement d'impact avec leurs programmes ainsi que leurs fonds de dotation.



Impact Europe (anciennement EVPA) est le réseau d'investissement pour l'impact en Europe. Nous rassemblons des acteurs tout au long du continuum du capital (fondations, fonds d'impact, banques et institutions financières, acteurs d'impact des entreprises, bailleurs de fonds publics) pour accroître la prospérité et le progrès social pour tous, corriger les inégalités et les injustices et préserver la planète. Ensemble, nous rassemblons les personnes, les capitaux et les connaissances pour accélérer, étendre et préserver l'impact.



FAIR est née en 2021 de la fusion entre Finansol, acteur historique de la finance solidaire, et l'iiLab, laboratoire d'innovation sur l'impact. Fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international, FAIR réunit plus de 130 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, ONG, grandes écoles et personnalités engagées. FAIR gère un label, le label Finansol, qui distingue les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public. Plus de 190 produits sont aujourd'hui labellisés Finansol. FAIR dirige le comité consultatif (NAB) pour l'investissement à impact en France, qui fait partie du réseau GSG.



Impact Finance Belgium (IFB) est une association de membres dont l'objectif global est d'augmenter la part du capital d'Impact en Belgique. IFB intègre tous les investisseurs de capitaux qui s'efforcent d'avoir un impact mesurable sur les populations et la planète. IFB accueille comme membres tous les acteurs de l'écosystème de la finance d'impact, tels que les fondations, les investisseurs d'Impact et les financiers traditionnels. Nos activités comprennent la publication de recherches, l'organisation d'événements dirigés par des experts et la mise en relation d'acteurs de l'écosystème. IFB fait partie du réseau GSG.



Le Foundation Nederlands Advisory Board (NAB) sur l'investissement à impact est une initiative lancée en 2020 par plusieurs acteurs du secteur financier néerlandais, des investisseurs sociaux et des gestionnaires de fonds à impact. Elle se concentre sur l'augmentation des investissements à impact et le renforcement de la coopération dans le secteur néerlandais de l'investissement à impact. Le NAB est fait partie du GSG.



Social Impact Agenda per l'Italia est le comité consultatif national (NAB) du GSG pour l'Italie et promeut le développement de la finance à impact en Italie. Le réseau rassemble 24 organisations représentant des investisseurs, des entreprises sociales, des "market builders" et des institutions philanthropiques, qui travaillent ensemble pour établir une nouvelle économie alliant durabilité économique et impact social et environnemental positif. SIA mène des activités de plaidoyer, de recherche, de communication et de développement de marchés, afin de créer un écosystème favorable aux investissements à impact positif.



Spain NAB, Consejo Asesor para la Inversión de Impacto, fondée en 2019, est l'association espagnole indépendante à but non lucratif pour l'investissement à impact qui rassemble les 45 principales institutions du secteur, notamment des banques, des gestionnaires/propriétaires d'actifs, des fondations, des prestataires de services et des autorités du secteur public. Sa mission est de développer le secteur de l'investissement d'impact en Espagne en réalisant des études de marché et en construisant la communauté d'impact au niveau national afin de développer la connaissance du marché et de renforcer les partenariats, dans le but de mobiliser un soutien public et privé pour l'investissement d'impact en Espagne.